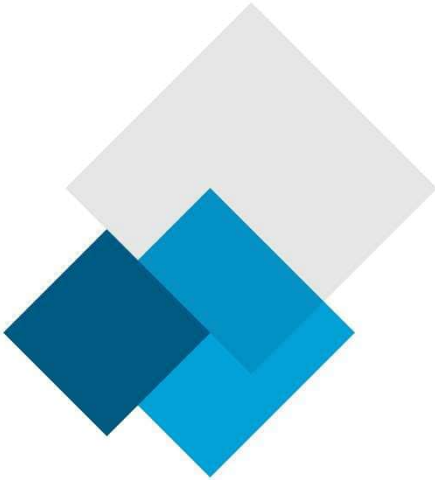


Annexe 5

Bilan stratégique sur les enjeux sociaux



Bilan stratégique

Démarche d'approfondissement auprès du milieu des enjeux et des défis d'intégration du projet
Horne 5

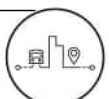
Ressources Falco Ltée

Ref. : 686449_L01
Le 15 décembre 2021

Préparé par :



Jean-François Aubin, M.A. ENV-SP
Directeur de projet
SNC-Lavalin



Liste des modifications

No de révision	Préparé par	Date	Sections révisées	Remarque
00	Jean-François Aubin	2021-11-03	Émission initiale	
01	Jean-François Aubin	2021-12-15	Document complet	Commentaires de Falco

Table des matières

1	Introduction	1
2	Sommaire.....	2
2.1	Démarche.....	2
2.2	Principaux résultats.....	3
3	Opinion sur Falco et le projet Horne 5.....	4
3.1	Opinion générale chez les répondants au sondage.....	4
3.2	Considérations particulières	4
3.3	Opinion générale envers le projet chez les participants aux entrevues	4
4	Enjeux présents dans le milieu et défis d'intégration documentés par la démarche.....	5
4.1	Main-d'œuvre et emplois.....	5
4.2	Formation.....	7
4.3	Logement	9
4.4	Services de proximité, milieu de vie et cohésion sociale.....	11
4.5	Préoccupations environnementales citoyennes	13
5	Bilan des enjeux et des préoccupations associées au projet Horne 5.....	16
6	Commentaires particuliers sur des enjeux non approfondis dans la démarche	18
6.1	Les retombées socioéconomiques en exploitation (contribution du projet)	18
6.2	Les communications sur le projet et l'interaction avec le milieu	18
6.3	Les impacts cumulatifs	19
7	Conclusion.....	20

Liste des annexes

Annexe 1 : Délimitation des quartiers pour le sondage

Annexe 2 : Liste des rencontres de consultation effectuées par Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2020

Annexe 3 : Rapport détaillé : État de référence des composantes sociales – WSP, décembre 2021

1 Introduction

Le présent rapport constitue le *bilan stratégique* de la démarche réalisée par Ressources Falco Ltée (ci-après Falco) auprès de la communauté de Rouyn-Noranda dans le but d'approfondir l'état de connaissance des enjeux présents dans la communauté et qui constitueront des défis d'intégration pour le projet Horne 5 sur le territoire de la ville de Rouyn-Noranda.

Cet exercice avait aussi comme but de révéler les efforts et les structures déjà en place dans la collectivité pour répondre à ces enjeux, en plus de dégager les principales actions possibles pour Falco à l'intérieur de son projet Horne 5 et de valider celles déjà prévues à l'étude d'impact environnementale du projet. De manière plus globale, la démarche visait finalement à révéler les opinions sur des pistes d'interventions interpellant l'ensemble de la communauté et pour lesquelles Falco pourrait participer comme d'autres entreprises présentent localement.

L'exercice réalisé s'inscrit dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale du projet Horne 5 auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), ainsi que de la Politique de responsabilité sociale de Falco dans laquelle l'entreprise vise à équilibrer la prospérité économique avec la préservation de l'environnement et le respect des communautés et ce, en maintenant un dialogue constant avec la communauté et ses parties prenantes.



Il a été réalisé par les consultants mandatés par Falco pour la production de l'étude d'impact sur l'environnement du projet Horne 5 (WSP) et planifié de concert avec le comité consultatif du projet qui a été mis sur pied par Falco en 2019. Le comité consultatif rassemble des intervenants de la communauté provenant de différents horizons : municipal (Rouyn-Noranda), environnemental et scientifique, sociocommunautaire, socio-économique, éducation et recherche, tout comme des instances gouvernementales.

Le bilan stratégique a été produit par un réviseur externe (SNC-Lavalin) sur la base de l'ensemble des données transmises qui ont été cumulées et rassemblées par la démarche. L'utilisation d'un réviseur externe assure un détachement vis-à-vis le projet Horne 5 et de l'historique des approches faites auprès du milieu, ce qui est favorable pour aider à poser un regard nouveau et questionner au besoin les mesures prévues à l'étude d'impact du projet, ainsi que les engagements de Falco.

Le bilan vise à mettre en interrelation des données de la communauté, des contenus d'entrevue et des résultats du sondage dans un cadre logique, synthétique et stratégique pour guider Falco. Son contenu présente les éléments les plus représentatifs rassemblés lors de la démarche. Puisqu'il repose sur une gamme impressionnante d'informations cumulées grâce à la participation du milieu, il est possible au besoin de reconsulter les bases de données ayant servi à sa production pour approfondir certains volets ou répondre à des questions additionnelles que pourrait susciter la lecture du bilan.

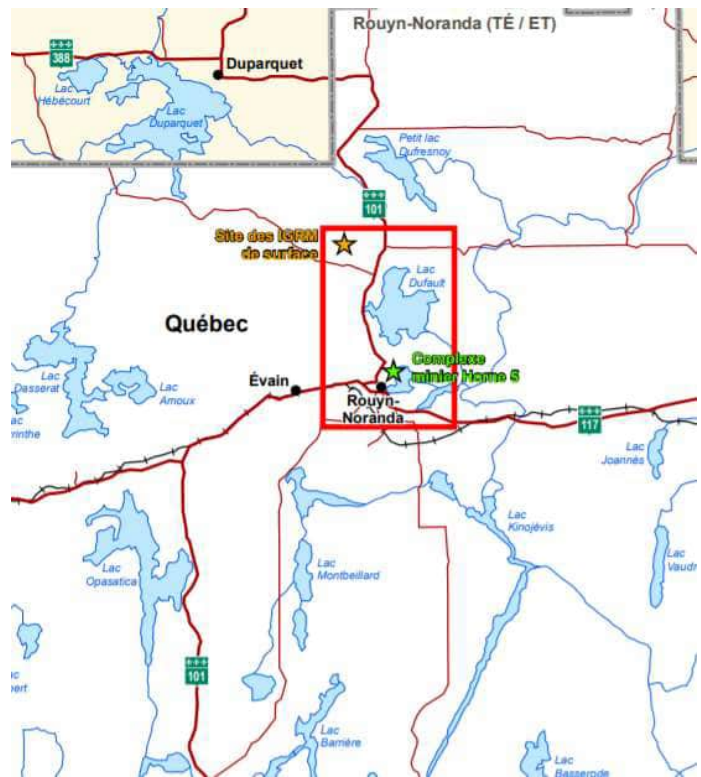
2 Sommaire

2.1 Démarche

La démarche auprès de la communauté a compris la diffusion d'un **sondage** (questionnaire anonyme) auprès de la population résidant dans les quatre quartiers de Rouyn-Noranda situés les plus près du projet Horne 5, soit le site d'extraction minier et le site de gestion des résidus miniers (IGRM) (1. Vieux-Noranda; 2. Noranda-Nord-Lac Dufault; 3. Rouyn-Noranda-Périphérie¹ et 4. D'Alembert). Un total de 2 602 ménages ont été sélectionnés de manière aléatoire pour y répondre en tenant compte de la représentativité des quartiers. Le sondage a été publié en ligne et envoyé par la poste le 1er décembre 2020. Les réponses ont été acceptées jusqu'au 27 janvier 2021. Un total de 659 sondages complétés a été reçu pour un taux de participation global de 26,3%.

En plus du sondage, un total de **20 organismes et de 14 entreprises locales ont participé à des entrevues semi-dirigées**. Les organismes proviennent de secteurs variés (municipal, éducation, formation et employabilité, logement, communautaire, immigration, culture, enfance, femmes, jeunes et aînés, commerce et industrie, environnement). Les entreprises étaient actives dans le secteur industriel, commercial, de la construction, de l'hébergement et de la restauration. Les entrevues ont été réalisées en assurant la confidentialité des résultats aux participants; c'est-à-dire que toutes les réponses seraient rassemblées et présentées à Falco sous forme synthétique, sans nommer d'individus ou d'organismes ou d'entreprises et sans accès aux sondages complétés ou transcription des entrevues afin de préserver l'anonymat.

Pour étayer ou valider certains des résultats cumulés lors de la démarche, différentes données sur le profil socioéconomique fournies par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue ou encore provenant d'autres sources comme Statistique Canada ont été consultées.



Les enjeux présents et ciblés pour approfondissement dans le cadre de la démarche ont été dégagés de l'étude d'impact sur l'environnement du projet Horne 5 et de son analyse de recevabilité par le MELCC, avec également la contribution du comité consultatif du projet. Ils sont détaillés à la section 4 du bilan.

D'autres enjeux non approfondis lors de la démarche demeurent par ailleurs à considérer pour le projet. Une mise à jour de ces enjeux mentionnés dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet Horne 5 est donc faite à la section 6 à partir de l'évolution du projet et des connaissances acquises.

¹ Ce quartier regroupe le centre-ville de Rouyn-Noranda et cinq autres quartiers urbains, soit Noranda-Ouest, Dallaire, Rouyn-Sud, De-l'Université et Marie-Victorin/Du-Sourire

2.2 Principaux résultats

Les résultats révèlent qu'à ce jour, **une part significative des participants à la démarche ont une opinion favorable de Falco et de son projet Horne 5**. L'implication de Falco dans la communauté jusqu'à maintenant est soulignée, tout comme ses efforts pour proposer un projet qui maximisera les retombées locales et régionales et qui tient compte des enjeux sociaux et environnementaux présents dans la communauté.

Si les résultats de la démarche laissent transparaître l'intérêt du milieu et les effets positifs attendus du projet, il n'en demeure pas moins que la réalisation du projet Horne 5 fera face à des défis d'intégration environnemental ou social spécifiques. **Les défis et enjeux sociaux concernent des impacts liés :**

- > **À la pénurie de main-d'œuvre et aux emplois;**
- > **À la formation et la valorisation de celle-ci;**
- > **Aux logements (disponibilité, coûts, types et impacts sur les individus à plus faible revenu ou situation plus précaire);**
- > **Aux services de proximité à la communauté (niveau de services, problème d'accès, etc.).**

On comprend des résultats que ces enjeux sont déjà bien présents dans la communauté de Rouyn-Noranda, et ce depuis plusieurs années. Plusieurs acteurs sont dès maintenant mobilisés et travaillent en concertation pour élaborer et appliquer des solutions². Ces enjeux demeureront présents dans la communauté indépendamment de la réalisation ou non du projet Horne 5 lorsque l'on tient compte de la présence des entreprises actuelles et d'autres projets à venir. **Il est cependant craint que la réalisation du projet ajoute des pressions sur ces derniers, d'où l'importance de les considérer**.

Falco n'étant pas l'instigateur de ces enjeux dans la communauté, **il n'est pas demandé à l'entreprise de résoudre l'enjeu déjà présent, mais plutôt de prévoir des mesures et des initiatives pour réduire la contribution possible du projet sur ces derniers**. En ce sens, ces enjeux sociaux peuvent être considérés comme des défis d'intégration du projet. Les mesures devant être priorisées par Falco dans son projet Horne 5 doivent être des interventions rattachées à son projet et sur lesquelles elle peut exercer un contrôle direct, en assumer une responsabilité et suivre ses résultats. D'autres initiatives, en synergie et collaboration avec les intervenants locaux et les entreprises peuvent aussi être réfléchies, mais celles-ci excèdent le projet Horne 5 à proprement dit.

Les défis et enjeux qui préoccupent particulièrement la communauté en regard de l'environnement se rattachent quant à eux aux composantes ci-dessous :

- > **La qualité de l'air (particulièrement l'arsenic et les contributeurs industriels actuels) et ses répercussions sur la santé physique ou psychosociale des individus;**
- > **La qualité de l'eau des lacs, des rivières des nappes phréatiques et des sols, notamment pour leur valorisation à des fins de loisir;**
- > **L'éloignement du parc à résidus du site d'extraction minier et les risques associés à ce parc;**
- > **Les nuisances de proximité liées aux activités (bruits, vibration, transport, etc.);**
- > **La remise en état des sites après sa fermeture.**

Tout comme pour les questions sociales, ces enjeux environnementaux sont identifiés comme étant déjà présents dans la communauté, et ce depuis plusieurs années. Plusieurs acteurs sont donc soucieux de la contribution de nouveaux projets sur ces derniers. La contribution du projet Horne 5 est donc questionnée d'où l'importance de les considérer. Dans le cadre de cette démarche, l'objectif d'échanger sur ces enjeux environnementaux ne visait pas à identifier des solutions détaillées en matière de technologie ou autres pour le projet Horne 5, mais plutôt d'aider à comprendre où devaient être placés les priorités pour Falco, de même que les grandes approches de gestion responsable souhaitées par la collectivité.

² Exemple : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1835074/marche-travail-employes-manque-personnel>

3 Opinion sur Falco et le projet Horne 5

3.1 Opinion générale chez les répondants au sondage

Les résultats du sondage montrent qu'en ce moment :

- > **75 % des répondants** ont une opinion **très favorable ou favorable envers le projet**, tout en demeurant sensible à ses impacts potentiels;
- > **78 % des répondants** croient que le projet aura des **retombées positives** pour la Ville de Rouyn-Noranda, et 40% directement sur leur ménage;
- > **85 % des répondants** sont **satisfaits des efforts de Falco pour prioriser l'embauche locale** (travailleurs et entrepreneurs);
- > **Plus de 70 % des répondants** **sont satisfaits des efforts de Falco en matière de responsabilité sociale** dans le milieu (contribuer à l'amélioration des infrastructures locales, des activités sportives et culturelles, scolaire, communautaire, le soutien à des projets environnementaux).

Parmi les réalisations les plus notables qui ont été soulignées lors des entretiens avec les intervenants et les industries, il y a l'agrandissement du complexe La Source-Polymétier et ses retombées positives pour la formation et l'économie dans la région, de même que la construction des terrains multisports au parc Saint-Luc pour la jeunesse et l'activité sportive.

3.2 Considérations particulières

Comme pour tout projet de nature industriel de cette ampleur, **le facteur de proximité des individus au projet peut influencer sa perception puisque les résidents les plus proches sont ceux susceptibles d'être le plus exposés aux inconvénients**. C'est ainsi que le taux le plus élevé de répondants qui se disent complètement opposés au projet est dans le quartier du Vieux-Noranda (7,2% des répondants) situés à proximité du futur site d'extraction minier, tandis qu'il atteint tout au plus 3,5% dans les autres quartiers sondés. Les répondants des quartiers de D'Alembert (les plus près du parc à résidus miniers) et du Vieux-Noranda sont aussi ceux qui manifestent le plus de préoccupations environnementales face au projet : 42,3% des répondants de D'Alembert et 41,5% des répondants du Vieux-Noranda disent anticiper des effets négatifs du projet sur leur ménage.

On observe finalement que **les femmes sont moins favorables au projet que les hommes** puisque 5,7% des répondantes se disent complètement opposées, par rapport à 1,4% pour les hommes. **Les individus de 44 ans et moins sont également moins ouverts que les autres tranches de la population sondée** (13,3% des 44 ans et moins se disent pas favorables, mais l'accepte tout de même et 4,3% complètement opposés).

3.3 Opinion générale envers le projet chez les participants aux entrevues

Les entreprises consultées pensent que le projet Horne 5 aura des effets positifs soit parce qu'il constitue une opportunité d'affaires pour les entreprises, parce qu'il s'agira d'emplois bien rémunérés ou encore parce qu'il contribuera à amener de nouvelles familles à s'installer sur le territoire de la ville, ce qui aurait un impact positif pour les entreprises, les commerces et le développement de services à la population.

Les intervenants consultés sont également d'avis que le projet Horne 5 pourrait entraîner des effets positifs pour les organismes de Rouyn-Noranda. En effet, les minières ont souvent soutenu des organisations communautaires et des initiatives au sein de la communauté. Il faut toutefois que Falco maintienne une ouverture par rapport aux problématiques présentes dans la communauté et qu'elle s'y implique. Des intervenants du domaine de l'éducation et des familles y voient des retombées positives possibles pour leurs préoccupations. D'autres intervenants œuvrant dans le secteur de l'employabilité sont aussi prêts à travailler avec la minière afin de développer des conditions gagnantes pour l'intégration des travailleurs de différents horizons.

Les entreprises et intervenants soulèvent tout de même que des défis d'intégration doivent être considérés.

4 Enjeux présents dans le milieu et défis d'intégration documentés par la démarche

À l'égard des enjeux présents dans la communauté et qui représentent des défis pour l'insertion la plus harmonieuse possible du projet Horne 5, rappelons que les **objectifs spécifiques** consistaient à :

- › **Mieux comprendre et qualifier la dynamique** spécifique à ces enjeux et l'industrie minière dans la région, puis d'anticiper de quelle manière plus particulière le projet Horne 5 entrera en interaction avec ceux-ci;
- › **Clarifier les efforts et les mécanismes mis en place** par les différents acteurs de la communauté pour répondre aux enjeux déjà présents, indépendamment de la réalisation ou non du projet Horne 5;
- › **Préciser des mesures d'atténuation au projet Horne 5** pour prévenir et atténuer ses impacts sur les enjeux déjà présents, ou encore proposer des mesures de bonification pour en accroître les retombées sur ces dernières;
- › **Identifier des opportunités** de partenariat pour Falco comme entreprise impliquée dans le milieu, en synergie avec les acteurs du territoire ou encore avec d'autres entreprises de la communauté (secteur minier ou non) qui vont au-delà de mesures propres au projet Horne 5.

Les sections qui suivent présentent les résultats obtenus pour ces différents objectifs spécifiques.

4.1 Main-d'œuvre et emplois

Faits saillants de la situation

La Ville de Rouyn-Noranda et la région de l'Abitibi-Témiscamingue n'échappent pas à l'enjeu **de pénurie de main-d'œuvre** qualifiée et non-qualifiée, aux difficultés de recrutement, de remplacement et d'intégration de la main-d'œuvre qui est également présent dans de nombreuses régions du Québec. Bien que dans les faits, une légère croissance de la population est observé et devrait se poursuivre selon les tendances locales, les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) anticipent **une stagnation de la population de la Ville de Rouyn-Noranda autour de 43 500 individus jusqu'en 2041**. La population de la ville en 2021 est de 43 182 personnes. À l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue, l'ISQ prévoit par ailleurs une légère baisse de -1,3% de la population de la région entre 2020 et 2041.

Les principales causes qui réduisent l'apport en main-d'œuvre sont le vieillissement de la population, mais également la tendance à une solde migratoire négatif. Par exemple, en 2018-2019, **le solde migratoire (entrée et sortie) était de -94 personnes pour Rouyn-Noranda et de -518 pour l'Abitibi-Témiscamingue**.

Les intervenants rencontrés soulignent que l'Abitibi-Témiscamingue est une région prospère notamment en raison de la présence de l'industrie minière et de ses retombées directes et indirectes. Selon les données de l'OAT (Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue) pour l'année 2016, **la Ville de Rouyn-Noranda abrite plus de 2 400 travailleurs du secteur de l'extraction minière, d'énergie et des carrières**. Ce nombre est à la hausse sur le territoire (1715 en 2006 et 2420 en 2016). **Ainsi, plus de 10% de la population active de la Ville âgée de 15 ans et plus travaillent dans ce secteur**. En 2020, le nombre d'établissements correspondant au secteur *mines et première transformation des métaux* était de 28 à Rouyn-Noranda et de 69 à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue. **L'industrie minière, ses travailleurs et leurs familles sont alors une très bonne clientèle pour la vitalité des commerces et entreprises de la région**. De manière plus générale, 85% des répondants au sondage sont aussi d'avis qu'il existe un bon dynamisme entrepreneurial dans la ville de Rouyn-Noranda.

Pour plusieurs, le **pouvoir attractif de l'Abitibi-Témiscamingue pour attirer de nouveaux travailleurs demeure malgré tout réduit** par rapport à d'autres régions du Québec en raison du facteur d'éloignement et parce que la capacité d'accueil (disponibilité de logements) demeure critique. Sur le plan de la diversité des valeurs et des cultures, **95,2 % des répondants au sondage considèrent que la ville de Rouyn-Noranda est ouverte sur le monde et la diversité culturelle et 92,9 % considère la ville accueillante et inclusive**.

Préoccupations spécifiques à l'égard du secteur minier en Abitibi-Témiscamingue

Les intervenants et entreprises rencontrés soulignent qu'à l'égard de la main-d'œuvre, **le secteur minier est avantagé par rapport à d'autres, par exemple les commerces de services, les services communautaires et certaines industries en raison des salaires versés et des conditions générales offertes.** Un phénomène de **drainage de la main-d'œuvre existante et active** vers les emplois miniers disponibles est alors possible.

On met aussi de l'avant que la pénurie de travailleurs dans l'ensemble de la communauté s'accompagne d'un **enjeu pour l'accès à certains autres services pour les citoyens (p.ex. domaine de la construction résidentielle) au moment où ces types d'entreprises sont mobilisées lors des phases d'investissement minier** (les entreprises et fournisseurs étant monopolisés pour desservir les minières).

Malgré qu'il s'agisse d'une solution appliquée par certaines entreprises minières afin de combler le manque de main-d'œuvre locale et régionale, le **Fly-in/Fly-out possède une perception négative sur le territoire.** Il est plutôt souhaité que **le secteur minier mise sur les travailleurs et les entreprises de la région**, même si cela peut accentuer les pressions sur la main-d'œuvre d'ensemble de la communauté.

Préoccupations particulières en lien avec le projet Horne 5

L'engagement de Falco de ne pas miser sur le Fly-in/Fly-out pour répondre à ses besoins de main-d'œuvre est reçu positivement par la collectivité.

Deux grandes préoccupations demeurent cependant envers l'impact du projet Horne 5 sur la main-d'œuvre :

- > Il est craint que le projet **accentue les pressions sur la main-d'œuvre active ou disponible** en attirant celle-ci (notamment les personnes qui font du Fly-in/Fly-out ou d'autres minières plus éloignées ou encore d'employeurs industriels ou de la construction) au détriment des emplois présentement occupés sur le territoire.
- > Lors de la période de construction et d'aménagement du projet, **un retard sur la mise en chantier d'autres projets résidentiels, publics, commerciaux, industriels, etc.** qui sont attendus par des individus et des acteurs de la collectivité.

Solutions mises de l'avant à l'échelle de la communauté

Puisque l'enjeu de la main-d'œuvre est une préoccupation partagée depuis quelques années, plusieurs intervenants de la collectivité sont déjà mobilisés dans la recherche et l'application de solutions.

Lors des entrevues, **différentes initiatives en place ont été mentionnées** : L'Agence d'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue; la table de concertation dirigée par la Ville de Rouyn-Noranda à laquelle participe plusieurs acteurs du territoire; le Centre local de développement (CLD) qui organise des missions de recrutement, le Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) qui aménage des stages exploratoires pour attirer des candidats en région; ou encore d'autres organismes qui voient à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la région et au sein de leur employeur.

Il est souligné que certaines pistes de solution comme la **rémunération, les conditions de travail, la valorisation des emplois et la rétention des employés** interpellent à la fois l'engagement des entreprises et des intervenants locaux. Pour ceux-ci, **des solutions durables ne pourront émerger qu'en misant sur la contribution et la synergie de tous.**

Certains intervenants mettent de l'avant **l'immigration**, mais ils soulèvent plusieurs contraintes d'accueil sur le territoire qui freinent l'intérêt de cette main-d'œuvre pour le territoire. D'autres croient à l'embauche de **main-d'œuvre autochtone** ou encore des **clientèles dites stigmatisées** (population inactive en âge de travailler ou population moins attractive pour les employeurs en raison de leur statut personnel ou social) comme **bassin potentiel de main-d'œuvre** pour la collectivité.

Les employeurs locaux privilégient par ailleurs de plus en plus **les programmes de formation offerts au sein des entreprises** pour combler leur besoin de main-d'œuvre. On souhaite aussi **mieux miser sur les conjoints(es) des nouveaux**

arrivants et leur famille (dont les étudiants secondaires, cégep et université) pour assurer un meilleur maillage entre la disponibilité de personnes aptes à travailler et les emplois à combler. Les intervenants et les entreprises s'accordent aussi pour dire qu'une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins de la région est requise.

Solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5

Les solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5 sont des interventions sur lesquelles Falco exerce un contrôle direct pour leur mise en place, peut en assumer une responsabilité et suivre ses résultats. Elles ne visent donc pas à résoudre l'enjeu déjà présent dans la communauté, mais plutôt à réduire la pression possible du projet sur ce dernier. À partir du bilan de l'enquête, les avenues suivantes inspirées des entrevues et des résultats sont identifiées à même le projet Horne 5 :

1. **Préparer et divulguer le plus rapidement possible un plan détaillé d'employabilité du projet** précisant le nombre d'emplois par spécialité et les formations recherchées afin **d'initier aussitôt que possible une stratégie complète d'intéressement et de formation adaptée** : p.ex. permettre aux entités assurant la formation de se préparer et aux personnes désirant suivre les formations de s'y inscrire, moyens pour favoriser l'accès des femmes aux emplois, embauche de travailleurs de communautés autochtones, personnes à mobilité réduite, stigmatisées, reconnaître au moment de l'embauche la persévérance scolaire (diplomation obligatoire, âge minimum requis, etc.).
2. Miser autant que possible sur le développement de **nouvelles technologies et l'autonomisation des opérations minières** avec des partenaires de la région pour atténuer les pressions sur la main-d'œuvre locale.

Autres pistes à explorer pour le milieu en lien avec le projet Horne 5

Pour plusieurs, l'insertion du projet Horne 5 dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre devrait inciter les intervenants et les entreprises à **renforcer leur travail de collaboration et de synergie** déjà entamé pour trouver des solutions durables à ce défi qui affecte les entreprises actuelles et qui fragilise les projets futurs. Des **regroupements d'entreprises** pourraient collaborer afin de mettre en place des partenariats ou des projets-pilotes avec des organismes communautaires en mesure de soutenir l'intégration à l'emploi de certaines clientèles. À défaut d'être en mesure d'intégrer ces clientèles au sein de leurs entreprises lorsque les emplois demandent davantage de qualifications, leur participation ou aide monétaire pourrait **aider à mobiliser des travailleurs potentiels au sein d'emplois moins spécialisés** dans une optique de combler tout phénomène de drainage de la main-d'œuvre actuelle vers d'autres emplois à combler.

Si Falco peut être une entreprise qui s'engage dans un tel effort collectif et planifié à l'échelle régionale, les intervenants et les entreprises croient que des regroupements comme la **Chambre de commerce et la table de concertation** dirigée par la Ville sont des acteurs clés de succès d'une telle approche en interpellant l'ensemble des entreprises et des organismes sur le territoire.

4.2 Formation

Faits saillants de la situation

Selon les données rendues disponibles par l'OAT, **la population de Rouyn-Noranda âgée de 25 ans à 64 ans n'ayant pas de diplôme d'études secondaires est de 16,1%, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne québécoise qui est de 13,2%**. À l'échelle de Rouyn-Noranda, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir des diplômes universitaires, et ce, pour toutes les catégories de grades et niveaux à l'exception du doctorat. Les hommes sont, quant à eux, plus nombreux que les femmes à n'avoir aucun certificat, diplôme ou grade ou à détenir un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers. **L'enjeu de formation n'affecte pas uniquement la population, mais également le manque de disponibilité d'enseignements spécialisés pour certains secteurs importants ou en émergence dans la région.** Selon des intervenants du secteur de l'éducation, deux phénomènes sont particulièrement marqués sur le

territoire : un nombre plus élevé d'élèves ne terminant pas leurs études secondaires et une baisse marquée dans la clientèle étudiante au niveau collégial, ainsi qu'en formation professionnelle.

Préoccupations spécifiques à l'égard du secteur minier en Abitibi-Témiscamingue

Les préoccupations dirigées envers le secteur minier de la région en ce qui concerne la formation sont qu'il **soit possible d'y trouver un emploi et de gagner un salaire intéressant avec un niveau de formation relativement peu élevé**. Cette situation favoriserait le départ des étudiants en situation académique précaire vers les emplois offerts et disponibles dans le secteur minier (**dévalorisation de la formation**). Pour certains, il est craint que le fait d'obtenir de bons revenus avec un niveau de formation plus faible pourrait engendrer des situations de précarité sociale (absence d'épargne, dépendances, etc.).

Préoccupations particulières en lien avec le projet Horne 5

Deux préoccupations spécifiques envers l'impact du projet Horne 5 sur la formation reviennent fréquemment dans les discussions :

- > Une **pression momentanée additionnelle sur les instances académiques et professionnelles** en mesure de former les futurs travailleurs;
- > La **contribution momentanée du projet au phénomène de « dévalorisation de la formation »** par l'attractivité des emplois offerts et leur proximité avec le lieu de résidence (comparativement à d'autres mines plus éloignées sur le territoire).

Solutions mises de l'avant à l'échelle de la communauté

Tout comme pour celui de la main-d'œuvre, la formation est une préoccupation partagée depuis quelques années sur le territoire. Plusieurs intervenants sont donc déjà mobilisés dans la recherche et l'application de solutions.

Pour ce qui est des établissements scolaires, **un regroupement s'est créé afin de trouver des solutions pour recruter de la main-d'œuvre, revaloriser l'éducation et attirer de nouveaux étudiants**. Des initiatives auraient été prises auprès de l'UQAT pour former des enseignants avec des personnes qui ne sont pas légalement qualifiées. Les établissements de formation professionnelle ou collégiale devraient aussi rivaliser d'ingéniosité pour offrir des programmes de formation davantage sur mesure, adaptés aux besoins des entreprises présentes localement. Cela implique qu'un **dialogue soit ouvert entre les domaines scolaire et entrepreneurial**. La **reconnaissance des acquis** devrait finalement être facilitée ou encore des formations concentrées en entreprise.

Solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5

Les solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5 sont des interventions sur lesquelles Falco exerce un contrôle direct pour leur mise en place, peut en assumer une responsabilité et suivre ses résultats. Elles ne visent donc pas à résoudre l'enjeu déjà présent dans le milieu, mais plutôt à réduire la pression possible du projet sur ce dernier. À partir du bilan de l'enquête, les avenues suivantes inspirées des entrevues et des résultats sont identifiées à même le projet Horne 5 :

1. **Préparer et divulguer le plus rapidement possible un plan détaillé d'employabilité du projet** précisant le nombre d'emplois par spécialité et les formations recherchées afin d'initier aussitôt que possible une stratégie complète d'intéressement et de formation adaptée (mesure déjà mentionnée pour l'enjeu de la main-d'œuvre et de l'emploi). **Au niveau de la formation, il peut impliquer Emploi Québec, le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda, la Corporation de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur à Rouyn-Noranda, les Premières Nations, les personnes immigrantes, etc.;**
2. **Valoriser la reconnaissance de la persévérance scolaire** : en se dotant de critères à l'embauche (p.ex. âge minimum, niveau de formation), en offrant des programmes de stage ou en organisant des formations spécialisées, en offrant une ou des bourses;

3. Comblent des compétences professionnelles ou personnelles chez les travailleurs de Falco par deux types de programmes : 1. Programme préparatoire à l'emploi (formation professionnelle), 2. Programme d'accompagnement des employés (formation personnelle et sociale, p.ex. gestion de budget, épargne, conditions sociales). De tels programmes pourraient être offerts en partenariat avec des acteurs ou organismes spécialisés du territoire.
4. Assujettir les travailleurs de Falco à une politique de ressource humaine anti-discrimination, racisme ou intimidation et de bon comportement dans la communauté. Tout employé en défaut pourra faire preuve de sanction allant jusqu'à la perte d'emploi. Offrir avec des partenaires du milieu du soutien aux travailleurs qui nécessitent un accompagnement.

Autres pistes à explorer par le milieu en lien avec le projet Horne 5

L'enjeu de la formation dans la communauté doit être abordé dans une optique d'ensemble et non seulement à l'intérieur du projet Horne 5. Des mesures pressenties par Falco pour son projet Horne 5 demeureront d'impact limité sur la collectivité s'il s'agit du seul employeur s'engageant dans une telle voie. **Il est notamment souhaité une coordination avec d'autres minières ainsi que certains grands employeurs sur le territoire concernant une approche partagée.**

Il est aussi souhaité que Falco poursuive son appui ferme à la demande de création d'une zone d'innovation minière (ZIM) déposé au gouvernement du Québec, car le projet Horne 5 représente une belle occasion de bien positionner l'importance d'une ZIM. Éventuellement, il est convoité que Falco s'y engage et puisse y jouer un rôle de leader parmi l'ensemble des partenaires éventuels de la ZIM.

4.3 Logement

Faits saillants de la situation

Une crise du logement est présente à Rouyn-Noranda depuis 2005, alors que le **taux d'inoccupation est sous le seuil critique de 3%**.

Cette rareté a une **incidence à la hausse sur le prix des propriétés et des loyers**. L'augmentation des coûts **affecte de manière encore plus significative les individus à faibles revenus, à mobilité réduite et en perte d'autonomie d'autant plus qu'il y a pénurie de logements sociaux et de logements abordables sur le territoire**. Cette clientèle se trouve aussi souvent plus vulnérable du point de vue matériel et social. Cependant, la collectivité ne contrôle pas tout face à cet enjeu. Par exemple, la construction de logements sociaux subventionnés découle de places et de subventions autorisées par le Gouvernement du Québec. En ce qui concerne la disponibilité de logement abordable, l'évolution de l'offre et de la demande locale influence beaucoup la disponibilité de ces derniers. Pour d'autres aspects comme les résidences de personnes âgées, davantage d'initiatives locales peuvent être prises. On note d'ailleurs la construction de certaines au cours des dernières années sur le territoire.

Les données de l'OAT (2016) démontrent tout de même que **le pourcentage des ménages qui consacre plus de 30% de leur revenu pour se loger est de 30,6% à Rouyn-Noranda, alors qu'il est de la 33,7% au Québec. Ce pourcentage est aussi en recul de 3% par rapport à 2006.**

Plusieurs loyers locatifs sont des 3 et demi, studios et petits appartements qui ne conviennent pas pour loger de plus grandes familles. **Le vieillissement du parc immobilier encourage sa rénovation qui a pour conséquence de générer**

des augmentations de coût. Les coûts de construction dans la région seraient aussi plus élevés en moyenne que ceux observés dans d'autres régions du Québec.

Ce manque de logements est signalé comme un **frein à l'attractivité et l'intégration de nouveaux travailleurs dans la région**, surtout ceux avec des familles.

Préoccupations spécifiques à l'égard du secteur minier en Abitibi-Témiscamingue

Le secteur minier est pointé comme un facteur aggravant la pénurie de logements sur le territoire en **ajoutant des pressions sur le marché locatif et immobilier**. L'exemple de Malartic est mentionné comme ayant généré une rareté de logements disponibles pour la population locale et une augmentation des coûts.

Préoccupations particulières en lien avec le projet Horne 5

Trois préoccupations plus particulières envers l'impact du projet Horne 5 sur la formation sont fréquemment soulignées :

- > **Pression sur la disponibilité des logements pour la population locale, augmentation des coûts de logement** pouvant affecter les personnes à plus faible revenu;
- > **Pénurie de logements pouvant décourager l'arrivée d'étudiants;**
- > **La crainte d'un recours au Fly-in/Fly-out** de travailleurs en raison de l'impossibilité de les loger de manière permanente.

Solutions mises de l'avant à l'échelle de la communauté

Les intervenants ont mentionné que **différentes actions sont en cours ou ont été réalisées en réponse à l'enjeu du logement** : de nouveaux fonds octroyés par les gouvernements à la Société d'habitation du Québec pour la création de logements pour la clientèle à faible revenu; un projet de 25 logements sociaux en santé mentale en cours à Rouyn-Noranda; incitatif (crédit de taxes) par la Ville entre 2011 et 2015 pour la construction de logement; vente de terrains de propriété de la Ville à des promoteurs immobiliers pour la construction de multilogements et multifamiliales.

Les entreprises préconisent souvent, quant à elles, des approches **d'offrir du logement temporaire à des employés** (maison de chambre, immeuble d'habitation appartement). De plus en plus d'entre elles sont ouvertes à envisager des **projets de partenariat pour la construction de logements** pour leurs nouveaux travailleurs.

Solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5

Les solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5 sont des interventions sur lesquelles Falco exerce un contrôle direct pour leur mise en place, peut en assumer une responsabilité et suivre ses résultats. Elles ne visent donc pas à résoudre l'enjeu déjà présent dans le milieu, mais plutôt à réduire la pression possible du projet sur ce dernier. À partir du bilan de l'enquête, les avenues suivantes inspirées des entrevues et des résultats sont identifiées à même le projet Horne 5 :

1. **Envisager la mise en place de campements temporaires pour les travailleurs en période de construction qui pourraient ensuite être cédés à des promoteurs et transformés en logements permanents** offerts à la population ou aux travailleurs de Falco;
2. Pour les travailleurs de Falco qui proviennent de l'extérieur de la région (pas de logement), **regrouper la demande en logement afin de solliciter des promoteurs immobiliers qui pourraient prendre à charge des logements avec location hybride** (partie pour des travailleurs de Falco et partie pour la population).

Autres pistes à explorer en lien avec le projet Horne 5

L'enjeu du logement étant déjà présent et puisqu'il affecte un large éventail de la population, de travailleurs ou d'entreprises, les idées suivantes ont été mises de l'avant lors des entretiens, bien qu'elles excèdent le cadre propre au projet Horne 5 : **1. Que la Ville exige le maintien d'un % de logements abordables dans tout projet de transformation de bureaux en logement ou encore de transformation de logements abordables en logement luxueux. 2. Explorer avec d'autres entreprises minières ou grands employeurs de la région la mise sur pied d'une Fondation pour contribuer au développement du logement social ou abordable sur le territoire avec d'autres partenaires.**

4.4 Services de proximité, milieu de vie et cohésion sociale

Faits saillants de la situation

Les intervenants ont mentionné que **différents volets des services à la communauté sont également sous pression dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont à Rouyn-Noranda**. Les éléments les plus souvent soulignés sont le **manque de places en CPE, le manque d'espaces de classes dans les écoles, de même que des services et d'activités manquants ou non optimaux** (transport en commun déficient, pas de centre aquatique, réseau internet de mauvaise qualité, difficulté d'accès à un médecin de famille, absence d'un centre de prise en charge d'individus en situation de crise).

Tout de même, près de **70% des répondants au sondage indiquent être tout à fait ou plutôt satisfait des services offerts dans la ville de Rouyn-Noranda**. L'offre de services de loisirs et d'animation pour les jeunes est jugée **satisfaisante à 69%, les soins de santé à 74%, les espaces verts à 83% et les services municipaux à 90%**.

Les résultats du sondage illustrent par ailleurs les difficultés en regard des services de garde et du domaine éducatif et scolaire alors qu'uniquement **24% des répondants s'estiment satisfait de l'accessibilité au service de garde et 50% des répondants au secteur scolaire et éducatif**. Il faut cependant reconnaître que **certains aspects comme les places en CPE ou encore les écoles sont directement sous la responsabilité du gouvernement du Québec**.

Les intervenants et les entreprises sont d'avis que ces difficultés nuisent à l'attractivité pour la main-d'œuvre et leur famille. Pour la population présente sur le territoire, le territoire offre tout de même des opportunités d'épanouissement intéressantes alors que **92,6% des répondants sont satisfaits de leur vie sociale avec les amis et la famille**. L'attachement à la communauté est souligné par **53,2% des répondants affirment avoir un sentiment d'attachement fort ou très fort envers la communauté locale**. C'est à l'échelle du quartier Vieux-Noranda que l'on retrouve le pourcentage de sentiment d'attachement **le plus élevé** (très fort à 18,4%).

Si la majorité des répondants considèrent **Rouyn-Noranda comme une ville sécuritaire**, la situation n'est pas nécessairement la même pour les quartiers sondés, alors que dans **Vieux-Noranda, 37,4 % des répondants ne s'y considèrent pas en sécurité**. Les répondants âgés de 44 ans et moins sont plus nombreux (10,4 %) que les 45 à 59 ans (4,2 %) et les 60 ans et plus (0,9 %) à ne pas considérer Rouyn-Noranda comme étant sécuritaire.

Préoccupations spécifiques à l'égard du secteur minier en Abitibi-Témiscamingue

Deux visions sont mentionnées à l'égard du secteur minier. D'un côté, on voit dans le développement de ce secteur **l'ajout d'une effervescence et d'une clientèle favorable ou maintien et à l'ajout de services à la population**. De l'autre, ce secteur **contribue aussi à leur précarité actuelle en raison de la demande qu'il génère**. D'autres préoccupations sont associées à certains impacts des projets miniers sur la cohésion sociale, notamment en accentuant l'écart possible entre les personnes à faibles revenus et les autres individus ou encore des problèmes sociaux qui peuvent être vécus par des individus (violence, toxicomanie, etc.). Certaines de ces préoccupations sont plus souvent évoquées dans le contexte du *Fly-in / Fly out*.

Préoccupations particulières en lien avec le projet Horne 5

Les préoccupations particulières envers le projet Horne 5 sont de même nature que celles pour le secteur minier en Abitibi-Témiscamingue. Des craintes plus spécifiques sont énoncées envers **l'augmentation de l'achalandage des services de santé en raison du projet** et l'impact sur les services de base (ex. épicerie).

Solutions mises de l'avant à l'échelle de la communauté

Différentes initiatives sont prises sur le territoire pour améliorer la situation des services de proximité. Pour les places en garderie pour les enfants, **de plus en plus d'initiatives sont faites pour prévoir des places en milieu de travail** (entreprises privées ou institutions). On peut assister à des regroupements d'entreprises, le Cégep accueille un CPE à l'intérieur de ses murs et il existe aussi un partenariat entre un CPE, la commission scolaire et l'UQAT pour créer des places pour ces institutions. **Des démarches et pressions sont aussi faites concernant les services de santé et les écoles.**

Solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5

Les solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5 sont des interventions sur lesquelles Falco exerce un contrôle direct pour leur mise en place, peut en assumer une responsabilité et suivre ses résultats. Elles ne visent donc pas à résoudre l'enjeu déjà présent dans le milieu, mais plutôt à réduire la pression possible du projet sur ce dernier. À partir du bilan de l'enquête, les avenues suivantes sont identifiées à l'intérieur du projet Horne 5 :

1. **Santé :**
 - Instaurer pour leurs travailleurs des services en **télémedecine** ou participer à des programmes d'assurance collective en ce sens.
2. **Transport et circulation:**
 - **Discuter avec le gestionnaire du transport en commun régional** pour faire connaître les besoins potentiels des employés de Falco afin de créer des parcours adaptés dans l'objectif de favoriser les déplacements par transport collectif.
 - Favoriser une meilleure connexion du site minier avec le réseau de transport actif présent dans le milieu pour favoriser le **transport actif** (vélos, vélos électriques, marche, course à pied, etc.) et prévoir des installations sur le site pour desservir ces individus (douches, stationnement sécuritaire, etc.) ;
 - Organiser des circuits de **covoiturage (ou minibus)**.
3. **Cohésion sociale :**
 - **Comblent des compétences professionnelles ou personnelles chez les travailleurs de Falco par deux types de programmes :** 1. Programme préparatoire à l'emploi (formation professionnelle), 2. Programme d'accompagnement des employés (formation personnelle et sociale, p.ex. gestion de budget, épargne, conditions sociales). De tels programmes pourraient être offerts en partenariat avec des acteurs ou organismes spécialisés du territoire.
 - **Assujettir les travailleurs de Falco à une politique de ressource humaine anti-discrimination, racisme ou intimidation et de bon comportement dans la communauté.** Tout employé en défaut pourra faire preuve de sanction allant jusqu'à la perte d'emploi. Offrir avec des partenaires du milieu du soutien aux travailleurs qui nécessitent un accompagnement.

Autres pistes à explorer en lien avec le projet Horne 5

De manière plus globale, plusieurs sont d'avis **qu'un investissement regroupé des minières pourrait apporter des bénéfices plus importants que l'approche actuelle individuelle (par entreprise)**. La mise sur pied d'un **centre de crise sur l'itinérance, la toxicomanie et la santé mentale** est mis de l'avant dans les mesures prioritaires.

4.5 Préoccupations environnementales citoyennes

Faits saillants de la situation

Les entrevues réalisées auprès des intervenants et des industries, de même que le sondage à la population ont été l'occasion de préciser les principales préoccupations environnementales citoyennes envers le milieu de vie, puis celles plus spécifiques envers le projet Horne 5.

Spontanément lors des entretiens, **deux principales préoccupations environnementales dans la communauté** ont été mises de l'avant : la situation de **l'arsenic et la qualité de l'air** en lien avec leurs impacts possibles sur la santé de la population, de même que la **qualité de l'eau des lacs, des nappes phréatiques et des sols**. La situation de l'arsenic est aussi associée à des réactions **d'anxiété chez des individus**.

Le sondage à la population arrive à des résultats de même nature : la **qualité de l'air** (jugée à plus de 40% comme mauvaise ou très mauvaise), la **qualité des sols** (jugée à plus de 25% comme mauvaise ou très mauvaise) et la **qualité de l'eau des plans d'eau** (jugée à plus de 25% comme étant mauvaise ou très mauvaise principalement pour la pratique des loisirs) sont les trois composantes les plus détériorées de l'environnement mises de l'avant. Dans une moindre mesure, 13% des répondants jugent **l'environnement sonore** comme étant mauvais ou très mauvais. Les résidents plus jeunes craignent davantage les **impacts à la santé** découlant de ces situations (86,7 % des 44 ans et moins, comparativement à 75,5 % des 45 à 59 ans et à 69,3 % des 60 ans et plus).

Malgré ces préoccupations très spécifiques sur certaines composantes environnementales propres au territoire, il n'en demeure pas moins que de façon générale plus de **90% des répondants au sondage affirment que la Ville de Rouyn-Noranda est une ville près de la nature** et **94% affirment être satisfait ou très satisfait de leur qualité de vie**.

Également en regard de la santé physique et mentale de la population, **92% des répondants du sondage affirment avoir une perception positive de leur état de santé physique** (bon, très bon excellent) et ce pourcentage passe à **95% pour une perception positive de leur état de santé mentale**. Malgré l'actualité des derniers mois à l'égard de l'arsenic et des préoccupations particulières d'individus, **plus de 80% des répondants mentionnent que leur état de santé global est au moins semblable à celui des dernières années**. 12% des répondants indiquent subir un niveau de stress personnel et quotidien « assez stressant ou extrêmement stressant ».

Préoccupations spécifiques à l'égard du secteur minier en Abitibi-Témiscamingue

Les préoccupations environnementales citoyennes à l'égard du secteur minier en Abitibi-Témiscamingue concernent principalement les **sites abandonnés**, la **responsabilité sociale et environnementale des entreprises** pour prendre les actions requises à l'amélioration de l'environnement et de leurs propres pratiques, l'instauration et l'entretien de **communications transparentes avec le milieu**, de même qu'un **faible niveau de confiance envers les suivis environnementaux** réalisés par les autorités gouvernementales ou municipales pour assurer la protection de l'environnement et de la population. Les préoccupations de nature environnementale qui influencent la qualité de l'environnement et qui peuvent avoir des répercussions sur les individus seraient également un facteur qui nuit à l'attractivité du territoire pour des personnes de l'extérieur de la région.

Préoccupations particulières en lien avec le projet Horne 5

Les résultats du sondage permettent de mesurer les principales préoccupations environnementales envers le projet Horne d'un point de vue citoyen :

- > Effet négatif du projet sur la **qualité de l'air** (47% des répondants);
- > Effet négatif du projet sur la **qualité de l'eau** (33% des répondants);
- > Les risques de **déversement ou de bris au parc à résidu** minier (14% des répondants);
- > Effet négatif du projet sur la **contamination des sols** (10% des répondants);
- > Effet négatif du projet sur la **contamination en métaux**, peu importe la composante environnementale (eau, air, sol) (8% des répondants).

En regard des impacts potentiels du projet sur la qualité de l'eau du lac Dufault qui est utilisé comme source d'alimentation en eau potable par la Ville de Rouyn-Noranda, une part similaire de répondants sont d'avis que le projet modifiera ou ne modifiera pas la qualité de l'eau. Il est important de souligner que 45% des répondants affirment ne pas avoir d'opinion à ce sujet pour le moment, ce qui en fait un enjeu environnemental en suspens dans la communauté.

Environ le tiers des répondants affirment par ailleurs avoir peu ou pas confiance aux autorités gouvernementales ou municipales chargées de l'encadrement réglementaire du secteur pour en prévenir les conséquences sur l'environnement. Les entretiens auprès des intervenants et des entreprises précisent ou ajoutent quelques préoccupations environnementales envers le projet :

- > L'augmentation du **trafic routier** avec les quelque 500 employés;
- > L'**environnement sonore et les vibrations** notamment dues au dynamitage;
- > La **contamination de l'eau par infiltration dans le sol ou bris de digue au lieu de gestion des résidus miniers**;
- > La **remise en état des lieux à la fermeture de la mine** (il ne faut pas faire que le minimum). Il devra également y avoir un plan de fait pour le placement des employés qui verront leur emploi se terminer.

Solutions mises de l'avant à l'échelle de la communauté

La démarche de documentation auprès de la population, des intervenants et des industries ne visait pas à approfondir des solutions précises et détaillées face aux préoccupations environnementales citoyennes soulevées, mais plutôt à évaluer de quelles manières durables celles-ci devraient être adressées.

À l'échelle de la communauté, trois principes sont mis de l'avant :

- > Miser sur l'**innovation technologique** et le **partage des connaissances** et des expertises pour le développement de meilleures solutions ou façon de faire environnementales;
- > Faire davantage la **promotion des bonnes démarches et pratiques** environnementales;
- > Encourager l'application du **principe de responsabilité sociale et environnementale** au sein des entreprises.

Solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5

Les principales préoccupations environnementales mises de l'avant sont associées à la situation actuelle vécue. Le projet Horne 5 n'initie donc pas ces préoccupations dans la collectivité, mais il pourra en accentuer les pressions au moment de sa mise en opération. Les solutions proposées à l'échelle du projet Horne 5 sont des interventions sur lesquelles Falco exerce un contrôle direct pour leur mise en place, peut en assumer une responsabilité et suivre ses résultats. Elles ne visent donc pas à résoudre l'enjeu déjà présent, mais plutôt à réduire la pression possible du projet sur ce dernier.

Encore une fois, à ce stade, la volonté n'était pas de revenir sur l'ensemble des engagements et des procédés prévus à l'étude d'impact du projet pour minimiser les impacts négatifs du projet sur l'environnement, mais plutôt de **définir les principes clés à respecter d'une approche générale d'intervention pour Falco**. À partir du bilan de l'enquête, les avenues suivantes sont identifiées à l'intérieur du projet Horne 5 :

- 1. Communication :**
 - S'assurer de demeurer transparent et honnête envers les impacts du projet et **rejoindre l'ensemble de la population**, et non pas uniquement des parties prenantes ciblées (un programme continu et connu doit être mis en place);
 - Mieux **illustrer quels sont les bénéfices environnementaux du projet**, ainsi que les efforts placés pour éviter ou limiter les impacts dans les choix de conception et d'opération du projet.
- 2. Accorder une importance aux enjeux environnementaux plus globaux** comme les **GES** afin de limiter la contribution de Falco à ces derniers.

3. Mettre à jour un tableau-résumé des principaux enjeux de réalisation du projet, l'ensemble des mesures d'atténuation ou de bonification, les choix de conception, les engagements additionnels en matière d'intervention d'urgence, de surveillance et de suivi environnemental qui ont été pris par Falco pour y répondre.

Autres pistes à explorer en lien avec le projet Horne 5

De manière plus globale, des idées sont mises de l'avant envers la **réalisation d'activités compensatoires planifiées régionalement par l'ensemble de la communauté pour pallier des effets néfastes sur la collectivité, au lieu d'y aller uniquement d'une approche « par projet individuel ou par entreprise ».**

5 Bilan des enjeux et des préoccupations associées au projet Horne 5

En plus des enjeux approfondis dans le cadre de la démarche de documentation auprès de la communauté, d'autres enjeux de réalisation du projet Horne 5 identifiés au moment de la préparation de l'étude d'impact sur l'environnement demeurent. À partir de la liste établie au moment de la production de l'étude d'impact sur l'environnement du projet et pour tenir compte de l'ensemble des connaissances acquises ou ayant évolué depuis son dépôt au MELCC, le tableau ci-dessous en effectue le bilan.

Tableau 1 : Bilan des enjeux et des préoccupations du projet Horne 5

Type	Enjeux	Préoccupations particulières	Principales composantes du projet
Technique	Gestion des résidus	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des risques et suivis 	<ul style="list-style-type: none"> • IGRM • Conduites
	Fermeture	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des mesures prévues 	<ul style="list-style-type: none"> • Complexe minier • IGRM
	Planification d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des conséquences et mesures prévues 	<ul style="list-style-type: none"> • Complexe minier • IGRM et conduites
Milieu physique	Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> • Arsenic • Émissions atmosphériques • GES et changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Complexe minier
	Qualité de l'eau et des sols	<ul style="list-style-type: none"> • Métaux • Infiltration de contaminants • Dépôt de poussières présentes dans l'air 	<ul style="list-style-type: none"> • Complexe minier • IGRM et conduites
Milieu biologique	Biodiversité et espèces à statut	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation de la faune • Perte d'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> • IGRM • Conduites
	Habitats terrestres	<ul style="list-style-type: none"> • Milieux humides • Milieux forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> • IGRM et conduites
	Habitat du poisson	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des habitats ou pertes 	<ul style="list-style-type: none"> • IGRM • Conduites
Milieu humain	Intégration à la dynamique socioéconomique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Pénurie de main-d'œuvre • Formation • Pressions sur le logement, les infrastructures et les services à la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble du projet
	Retombées socioéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement local et régional • Attraction de la main-d'œuvre • Retombées ou implication financière en exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble du projet

Type	Enjeux	Préoccupations particulières	Principales composantes du projet
	Cohabitation	<ul style="list-style-type: none"> • Vibrations et sismicité (Complexe minier) • Bruit • Circulation • Formes d'utilisation actuelle du territoire (p.ex., sentiers quad et motoneiges, etc.) 	Ensemble du projet
	Santé physique, psychologique, qualité de vie et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts sur la santé selon les impacts appréhendés • Modification à la qualité de vie selon les impacts appréhendés • Relations avec le public, les parties prenantes et les premières nations 	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble du projet

6 Commentaires particuliers sur des enjeux non approfondis dans la démarche

La démarche de documentation des enjeux faite par Falco s'est concentrée autour des principales préoccupations mises de l'avant et identifiées par les acteurs et la population en regard de l'insertion du projet Horne 5 dans la dynamique actuelle présente dans la communauté. Pour les autres enjeux qui demeurent présents, mais qui n'ont pas été approfondis spécifiquement dans le cadre de la démarche, certaines observations doivent être faites pour des aspects qui semblent particulièrement importants en regard de l'acceptabilité sociale du projet.

6.1 Les retombées socioéconomiques en exploitation (contribution du projet)

Lors des entretiens auprès des intervenants, plusieurs attentes, idées ou espoirs ont été formulés envers la **participation financière directe** de Falco à différents projets ou organismes du territoire afin d'appuyer ces derniers qui s'impliquent dans la résolution des enjeux présents dans la communauté puisque le projet Horne 5 pourrait ajouter des pressions sur ces derniers. Jusqu'à maintenant, les engagements de Falco sont demeurés peu détaillés quant à la vision et à la nature de son implication lors de l'exploitation minière. De plus en plus d'attentes sont formulées envers une formule quelconque de partage de bénéfice à l'échelle municipale (voir BAPE projet minier Matawinie). Tout même, jusqu'à maintenant, on peut noter que ce sont plus de 25 millions\$ qui ont été investis par Falco dans la communauté sans même avoir de projet autorisé et en exploitation.

Ce volet doit être précisé puisqu'il fera certainement l'objet de discussions ou de questionnements particuliers des intervenants et de la population d'ici l'autorisation du projet et qu'il est envisageable que les demandes envers Falco soient significatives et variées et devenir des sources potentielles de friction.

Trois pistes sont identifiées pour Falco et son projet Horne 5 :

- > Établir le plus rapidement possible une **politique de gestion des dons, de participation financière et de commandites** qui précise les façons de faire qui seront mises en place pour traiter équitablement les demandes et qui préciseront des critères favorisés par Falco dans sa prise de décision (p.ex. objectifs, valeurs, calcul de valeur, etc.);
 - > **Clarifier ses engagements financiers lors de l'exploitation du projet** : évaluation d'un montant, mise en disponibilité des montants (versement financier ou par projet), etc.;
- Finaliser une politique d'approvisionnement** : pour son projet Horne 5, Falco priorise les achats auprès de fournisseurs de l'Abitibi-Témiscamingue (distributeurs, manufacturiers ou entreprises de services). À prix concurrentiels, l'achat local est donc privilégié. Les fournisseurs locaux en mesure de fournir les biens ou les services dont Falco a besoin pour son projet sont sollicités et sélectionnés selon des critères précis. Parmi ceux-ci, les manières dont le fournisseur contribue positivement à la collectivité ou encore dont il souscrit aux enjeux présents peuvent faire partie de critères distinctifs.

6.2 Les communications sur le projet et l'interaction avec le milieu

Globalement, le **travail effectué par Falco en ce qui concerne la communication et la consultation locale est jugé positif et sérieux**³. La nature des échanges et des informations sont satisfaisants, la perception est que Falco traite avec rigueur les enjeux et les questions posées de manière à répondre aux enjeux locaux. La **diversité des intervenants qui sont consultés, de même que l'ouverture, la collaboration et l'écoute dont a fait preuve Falco jusqu'à maintenant ont également été soulignées.**

³ Voir l'annexe 2 pour une synthèse des principales rencontres de consultation effectuées par Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2020

Le sondage a permis de préciser les principaux moyens de communication utilisés par les citoyens pour s'informer sur Falco ou le projet Horne 5. Parmi l'ensemble des moyens mis à la disposition de la population par Falco, les communications sur le projet dans les **journaux, à la radio ou à la télévision** ont été les plus utilisés (64,7 %) suivis par, les **médias sociaux** (55,2 %), les communications et les activités médiatiques entourant la construction de l'agrandissement du complexe La Source-Polymétier (51,3 %), les communiqués de presse (38,6 %), les communications et activités médiatiques entourant la construction des terrains multisports au parc Saint-Luc (34,3 %) et le **site Internet de Falco** (32,8 %). Si les communications sur le projet, journaux, radio ou télévision, ont été le moyen le plus utilisé par les répondants âgés de 60 ans et plus (73,2 %), les plus jeunes (soit les 44 ans et moins) ont principalement eu recours aux médias sociaux (66,9 %) pour s'informer.

Dans le cadre des entretiens auprès des intervenants, plusieurs ont **cependant mentionné sentir un ralentissement dans les communications et dans les interactions de Falco avec la communauté** à compter de 2019 jusqu'à maintenant. Ce ralentissement est perçu globalement de **manière négative** et ces derniers souhaitent une accélération des communications et des interactions avec Falco avant les prochaines étapes d'autorisation environnementale. L'opinion générale est que l'enjeu d'une saine cohabitation passe également par la communication, l'interaction, le partage de connaissance et la compréhension. Autant les gens d'affaires, les groupes de la communauté et la population doivent pouvoir s'asseoir ensemble et discuter afin de se comprendre et de parvenir à développer des projets respectueux de tous.

Trois pistes sont identifiées pour Falco et son projet Horne 5 :

- › Préparer et appliquer pour 2022 un **plan de communication** pour le projet Horne 5 afin d'améliorer l'information disponible sur le projet dans la collectivité et qui permet de rejoindre l'ensemble de la population (l'impression étant que Falco est plutôt concentré sur ses grandes parties prenantes);
- › Mettre à jour son **plan d'engagement et d'interaction** avec le milieu pour 2022 adapté aux prochaines étapes du projet et en s'assurant de donner suite aux enjeux d'intégration du projet dans la communauté. Le plan doit aussi assurer une relance des démarches auprès des peuples autochtones en lien avec le projet;
- › **Envisager des ajustements à la composition du comité consultatif** (mieux rejoindre le citoyen) et à la communication des travaux qui y sont faits.

6.3 Les impacts cumulatifs et leur suivi

Les impacts cumulatifs sont ceux qui peuvent s'additionner au projet Falco dans la communauté. En regard des projets miniers dans le secteur de Rouyn-Noranda, certains individus ont identifié le projet minier Wasamac situé à 15 km à l'ouest de Rouyn-Noranda entre les quartiers Évain et Arntfield qui est présentement à l'étape de la préparation de son évaluation environnementale. Il devient de plus en plus difficile pour le milieu de gérer les projets et les grands employeurs au cas par cas et leurs répercussions sur le milieu. Une vision et un partenariat d'ensemble procureraient des avenues de solution additionnelles.

Deux pistes sont identifiées pour Falco et son projet Horne 5 :

- › Solliciter **de grands promoteurs ou employeurs pour envisager un plan de travail commun sur la prévention et la gestion des impacts combinés des grands projets** et, si possible, **en misant également sur la participation d'autres minières, grands employeurs privés de la communauté et de parties prenantes de la collectivité.**
- › **Suite à l'implication de grands promoteurs ou employeurs, de la Ville de Rouyn-Noranda et d'autres partenaires, Falco pourra initier avec la participation de tous un programme de suivi social couvrant des aspects qui excèdent uniquement le projet Horne 5 et basé sur les grands enjeux du milieu.** Ce suivi spécifique pourrait, par exemple, prendre la forme d'une enquête élargie aux 3 ans via le comité de suivi de la mine qui sera mis en place (et qui rassemblera des acteurs du milieu). Cela sera possible si la concertation et la mobilisation des participants fonctionnent bien. Les enjeux couverts devront être définis avec les participants, mais il pourrait s'agir, par exemple, de : situation du logement, disponibilité et roulement de la main-d'œuvre non spécialisée chez les employeurs locaux, formation et décrochage scolaire, place dans les écoles et garderie, circulation, etc.

7 Conclusion

Les résultats de la démarche indiquent jusqu'à maintenant une opinion générale relativement positive du projet Horne 5 et des efforts de Falco afin d'en favoriser l'intégration au territoire. L'entreprise étant présente et investie localement et dans la région depuis quelques années déjà, les résultats obtenus sont une indication du niveau de satisfaction et de confiance envers cette dernière et son projet, du respect accordé à la communauté dans le développement du projet et de sa volonté et de son ouverture pour proposer un projet soucieux du contexte environnemental et social dans lequel il s'insère.

Il n'en demeure pas moins des enjeux présents dans la communauté et qui constituent des défis particuliers d'intégration du projet Horne 5 à la collectivité : main-d'œuvre et emplois, formation, logements, services de proximité, milieu de vie et cohésion sociale, en plus de préoccupations environnementales citoyennes plus marquées (air, eau, sol, certaines nuisances et risques environnementaux).

Les attentes soulignées dans le cadre de la démarche d'approfondissement auprès des intervenants du territoire et de la population sont d'abord à l'effet que Falco puisse ajuster les mesures prévues à son projet Horne 5 pour réduire autant que possible les pressions additionnelles découlant de son projet sur ces enjeux. Ensuite, il est souhaité que Falco participe aux synergies présentement en place dans la communauté pour la mise en place de solutions d'ensemble travaillées par la communauté. Le cas échéant, Falco pourrait initier de telles synergies avec ses partenaires. La progression du projet Horne 5 pourrait aussi s'avérer un moment privilégié pour rassembler d'autres entreprises du secteur minier ou d'autres entreprises locales dans la recherche de partenariat et de solutions globales, plutôt qu'une simple approche de projet par projet.

Le tableau 2 ci-après conclut le Bilan stratégique en regroupant les principales avenues ou pistes touchant directement le projet Horne 5 à partir de l'ensemble des consultations réalisées.

En final, il faut retenir de ce bilan stratégique que Falco devrait se doter de quelques outils hautement structurants en réponse aux enjeux présents dans la communauté et qui constituent des défis d'intégration pour le projet Horne 5 :

- > Plan engagement et d'interaction avec le milieu pour 2022
- > Plan de communication visant à accentuer la visibilité et les informations sur le projet pour 2022
- > Principales composantes d'un programme de suivi social proposé pour le projet en fonction des enjeux et des préoccupations de la collectivité
- > Plan détaillé d'employabilité afin de faire connaître les intentions et objectifs de Falco et un meilleur arrimage avec les particularités du territoire
- > Politique d'approvisionnement local et responsable pour influencer le choix des fournisseurs

Il s'agit ainsi des bases d'intervention durables à la progression de l'analyse environnementale du projet auprès du MELCC et de la communauté.

Tableau 2 : Synthèse des avenues touchant directement le projet Horne 5 en réponse aux constats du Bilan stratégique

Enjeux présents dans la communauté	Avenue ou pistes en lien direct avec le projet Horne 5
1. Main-d'œuvre et emplois	<ul style="list-style-type: none"> › Préparer et divulguer le plus rapidement possible un plan détaillé d'employabilité du projet (volet 1) précisant le nombre d'emplois par spécialité et les formations recherchées afin d'initier aussitôt que possible une stratégie complète d'intéressement et de formation adaptée : p.ex. permettre aux entités assurant la formation de se préparer et aux personnes désirant suivre les formations de s'y inscrire, moyens pour favoriser l'accès des femmes aux emplois, embauche de travailleurs de communautés autochtones, personnes à mobilité réduite, stigmatisées, reconnaître au moment de l'embauche la persévérance scolaire (diplomation obligatoire, âge minimum requis, etc.). › Miser autant que possible sur le développement de nouvelles technologies et l'autonomisation des opérations minières avec des partenaires de la région pour atténuer les pressions sur la main-d'œuvre locale.
2. Formation	<ul style="list-style-type: none"> › Préparer et divulguer le plus rapidement possible un plan détaillé d'employabilité du projet (volet 2) : précisant qui en plus du volet 1 mentionné comme mesure pour l'enjeu de la main-d'œuvre et de l'emploi, comprendra un volet formation. Au niveau de la formation, il peut impliquer Emploi Québec, le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda, la Corporation de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur à Rouyn-Noranda, les Premières Nations, les personnes immigrantes, etc. › Valoriser la reconnaissance de la persévérance scolaire : en se dotant de critères à l'embauche (p.ex. âge minimum, niveau de formation), en offrant des programmes de stage ou en organisant des formations spécialisées, en offrant une ou des bourses. › Comblent des compétences professionnelles ou personnelles chez les travailleurs de Falco par deux types de programmes : 1. Programme préparatoire à l'emploi (formation professionnelle), 2. Programme d'accompagnement des employés (formation personnelle et sociale, p.ex. gestion de budget, épargne, conditions sociales). De tels programmes pourraient être offerts en partenariat avec des acteurs ou organismes spécialisés du territoire. › Assujettir les travailleurs de Falco à une politique de ressource humaine anti-discrimination, racisme ou intimidation et de bon comportement dans la communauté. Tout employé en défaut pourra faire preuve de sanction allant jusqu'à la perte d'emploi. Offrir avec des partenaires du milieu du soutien aux travailleurs qui nécessitent un accompagnement.
3. Logement	<ul style="list-style-type: none"> › Envisager la mise en place de campements temporaires pour les travailleurs en période de construction qui pourraient ensuite être cédés à des promoteurs et transformés en logements permanents offerts à la population ou aux travailleurs de Falco. › Pour les travailleurs de Falco qui proviennent de l'extérieur de la région (pas de logement), regrouper la demande en logement afin de solliciter des promoteurs immobiliers qui pourraient prendre à charge des logements avec location hybride (partie pour des travailleurs de Falco et partie pour la population).

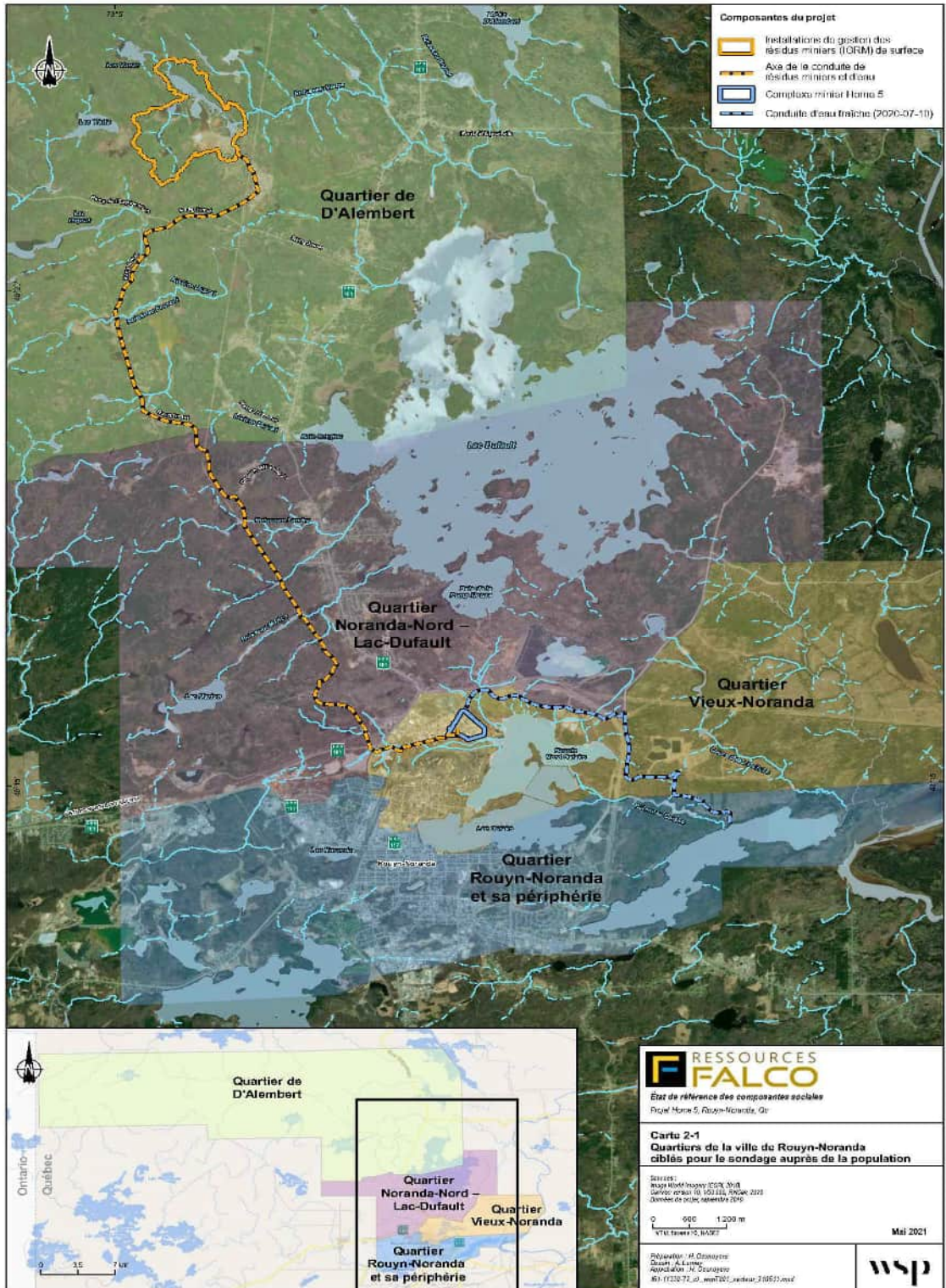
Enjeux présents dans la communauté	Avenue ou pistes en lien direct avec le projet Horne 5
4. Services de proximité, milieu de vie et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> › Santé : <ul style="list-style-type: none"> ○ Instaurer pour leurs travailleurs des services en télémédecine ou participer à des programmes d'assurance collective en ce sens. › Transport et circulation: <ul style="list-style-type: none"> ○ Discuter avec le gestionnaire du transport en commun régional pour faire connaître les besoins potentiels des employés de Falco afin de créer des parcours adaptés dans l'objectif de favoriser les déplacements par transport collectif. ○ Favoriser une meilleure connexion du site minier avec le réseau de transport actif présent dans le milieu pour favoriser le transport actif (vélos, vélos électriques, marche, course à pied, etc.) et prévoir des installations sur le site pour desservir ces individus (douches, stationnement sécuritaire, etc.) ; ○ Organiser des circuits de covoiturage (ou minibus). › Cohésion sociale : <ul style="list-style-type: none"> ○ Comblent des compétences professionnelles ou personnelles chez les travailleurs de Falco par deux types de programmes : 1. Programme préparatoire à l'emploi (formation professionnelle), 2. Programme d'accompagnement des employés (formation personnelle et sociale, p.ex. gestion de budget, épargne, conditions sociales). De tels programmes pourraient être offerts en partenariat avec des acteurs ou organismes spécialisés du territoire. ○ Assujettir les travailleurs de Falco à une politique de ressource humaine anti-discrimination, racisme ou intimidation et de bon comportement dans la communauté. Tout employé en défaut pourra faire preuve de sanction allant jusqu'à la perte d'emploi. Offrir avec des partenaires du milieu du soutien aux travailleurs qui nécessitent un accompagnement.
5. Préoccupations environnementales citoyennes	<ul style="list-style-type: none"> › Communication : <ul style="list-style-type: none"> ○ S'assurer de demeurer transparent et honnête envers les impacts du projet et rejoindre l'ensemble de la population, et non pas uniquement des parties prenantes ciblées (un programme continu et connu doit être mis en place); ○ Mieux illustrer quels sont les bénéfices environnementaux du projet, ainsi que les efforts placés pour éviter ou limiter les impacts dans les choix de conception et d'opération du projet. › Accorder une importance aux enjeux environnementaux plus globaux comme les GES afin de limiter la contribution de Falco à ces derniers. › Mettre à jour un tableau-résumé des principaux enjeux de réalisation du projet, l'ensemble des mesures d'atténuation ou de bonification, les choix de conception, les engagements additionnels en matière d'intervention d'urgence, de surveillance et de suivi environnemental qui ont été pris par Falco pour y répondre.
6. Autres enjeux	<ul style="list-style-type: none"> › Retombées socioéconomiques en exploitation (contribution du projet) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Établir le plus rapidement possible une politique de gestion des dons, de participation financière et de commandites qui précise les façons de faire qui seront mises en place pour traiter équitablement les demandes et qui préciseront des critères favorisés par Falco dans sa prise de décision (p.ex. objectifs, valeurs, calcul de valeur, etc.);





Enjeux présents dans la communauté	Avenue ou pistes en lien direct avec le projet Horne 5
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Clarifier ses engagements financiers lors de l'exploitation du projet : évaluation d'un montant, mise en disponibilité des montants (versement financier ou par projet), etc.; ○ Finaliser une politique d'approvisionnement : pour son projet Horne 5, Falco priorise les achats auprès de fournisseurs de l'Abitibi-Témiscamingue (distributeurs, manufacturiers ou entreprises de services). À prix concurrentiels, l'achat local est donc privilégié. Les fournisseurs locaux en mesure de fournir les biens ou les services dont Falco a besoin pour son projet sont sollicités et sélectionnés selon des critères précis. Parmi ceux-ci, les manières dont le fournisseur contribue positivement à la collectivité ou encore dont il souscrit aux enjeux présents peuvent faire partie de critères distinctifs. <p>› Les communications sur le projet et l'interaction avec le milieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Préparer et appliquer pour 2022 un plan de communication pour le projet Horne 5 afin d'améliorer l'information disponible sur le projet dans la collectivité et qui permet de rejoindre l'ensemble de la population (l'impression étant que Falco est plutôt concentré sur ses grandes parties prenantes); ○ Mettre à jour son plan d'engagement et d'interaction avec le milieu pour 2022 adapté aux prochaines étapes du projet et en s'assurant de donner suite aux enjeux d'intégration du projet dans la communauté. Le plan doit aussi assurer une relance des démarches auprès des peuples autochtones en lien avec le projet; ○ Envisager des ajustements à la composition du comité consultatif (mieux rejoindre le citoyen) et à la communication des travaux qui y sont faits. <p>› Les impacts cumulatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Solliciter de grands promoteurs ou employeurs pour envisager un plan de travail commun sur la prévention et la gestion des impacts combinés des grands projets et, si possible en misant également sur la participation d'autres minières, grands employeurs privés de la communauté et de parties prenantes de la collectivité. ○ Suite à l'implication de grands promoteurs ou employeurs, de la Ville de Rouyn-Noranda et d'autres partenaires, Falco pourra initier avec la participation de tous un programme de suivi social couvrant des aspects qui excèdent uniquement le projet Horne 5 et basé sur les grands enjeux du milieu. Ce suivi spécifique pourrait, par exemple, prendre la forme d'une enquête élargie aux 3 ans via le comité de suivi de la mine qui sera mis en place (et qui rassemblera des acteurs du milieu). Cela sera possible si la concertation et la mobilisation des participants fonctionnent bien. Les enjeux couverts devront être définis avec les participants, mais il pourrait s'agir, par exemple, de : situation du logement, disponibilité et roulement de la main-d'œuvre non spécialisée chez les employeurs locaux, formation et décrochage scolaire, place dans les écoles et garderie, circulation, etc.

Annexe 1

Délimitation des quartiers pour le sondage





- Composantes du projet**
-  Installations de gestion des résidus miniers (ORM) de surface
 -  Axe de la conduite de résidus miniers et d'eau
 -  Complexe minier Huma 5
 -  Conduite d'eau traitée (2020-07-10)

RESSOURCES FALCO
 État de référence des composantes sociales
 Projet Huma 5, Rouyn-Noranda, Qc

Carte 2-1
 Quartiers de la ville de Rouyn-Noranda ciblés pour le sondage auprès de la population

Scale: 1:50,000
 Data: 2020-07-10
 Date: 2021-05-10
 Scale: 0 600 1200 m
 NAD 83, UTM Zone 18N, BSR27

Prepared by: J. Gauthier
 Date: A. Lavoie
 Approved by: J. Gauthier
 File: 11210-12_01_wsp2021_wsp2021_348511.mxd

Mai 2021



Annexe 2

Liste des rencontres de consultation effectuées par Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2020



Rencontres de consultation effectuées par Ressources Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2021

2021	Thèmes abordés
Séances virtuelles d'information (2)	
6 mai 2021 – AGA de la CCIRN	- Présentation lors de l'AGA de la CCIRN sous le thème : Ressources Falco : Perspectives et avancées du projet Horne 5
13 janvier 2021 – ICM – Section Val-d'Or	- Présentation du projet Horne 5
Rencontres du Comité consultatif (2)	
2 décembre 2021 (17 participants)	- Mise à jour sur le projet Horne 5 - Mise à jour du Plan d'engagement et d'interactions des parties prenantes - Interactions avec les Premières Nations - Élaboration de la stratégie ESG
15 avril 2021 (18 participants)	- Mise à jour sur le projet Horne 5 - État de référence des indicateurs sociaux du projet Horne 5 – Protocole de suivi des composantes sociales - Présentation sur le dénoyage
Rencontres privées avec diverses organisations (3)	
15 décembre 2021 – Atelier ESG (16 participants)	- Atelier en vue de l'élaboration de la stratégie ESG de Falco. Consultation des parties prenantes.
9 juin 2021 – Rencontre technique (virtuelle) sur la mise en valeur du gisement Horne 5 (21 participants)	- Présentation du projet Horne 5 - Dénoyage – Mise en valeur (construction, plan de dénoyage) - Synergies potentielles - Période de questions
25 janvier 2021 – Rencontre avec l'UQAT (8 participants)	- Proposition de collaboration entre l'UQAT et Ressources Falco Ltée (recherche et développement)
Rencontres privées avec des citoyens (4)	
26 novembre 2021 – Rencontre avec un nouveau membre du Comité consultatif	- Présentation du projet Horne 5 et des activités du Comité consultatif
24 novembre 2021 – Rencontre avec un nouveau membre du Comité consultatif	
21 octobre 2021 – Rencontre avec un candidat à la mairie de R-N à sa demande	- Présentation du projet Horne 5
4 octobre 2021 – Rencontre avec un candidat à la mairie de R-N à sa demande	- Présentation du projet Horne 5
Rencontres citoyennes (1)	
1 ^{er} décembre 2021 – Rencontres avec les résidents des quartiers D'Alembert et lac Duprat (2 séances en raison de la limitation des participants due aux mesures sanitaires Covid-19) (23 participants)	- Présentation du projet Horne 5 (localisation, composantes, gisement, etc.) - Travaux de mise en valeur - Gestion des résidus miniers - Relations avec la communauté - Modélisation de la dispersion atmosphérique - Ambiance sonore - Simulation des bris de digues et de conduites - Simulation visuelle

Rencontre virtuelle avec la DSP (1)	
7 octobre 2021 – Rencontre avec la Direction de la Santé Publique (7 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des grandes lignes du projet Horne 5 - Présentation des résultats de la modélisation et des études complétées concernant les émissions atmosphériques, l'impact du projet sur la santé humaine et la question des vibrations qui pourraient être générées par le projet Horne 5 - Échanges sur les préoccupations de la DSP et réponses aux questions
Rencontre avec le Comité ARET-RN (1)	
5 octobre 2021 – Rencontre avec le Comité Arrêt des Rejets et Émissions Toxiques de Rouyn-Noranda (6 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des grandes lignes du projet Horne 5 - Présentation des saillants de l'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE), y compris la question des émissions atmosphériques - Échanges sur les préoccupations des membres du comité ARET et réponses aux questions
Rencontre initiée par le Comité du Vieux Noranda (1)	
10 mars 2021 – Rencontre de consultation dans le cadre du Plan de développement du Vieux Noranda (6 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges sur les différents aspects du quartier - Positionnement de Falco par rapport à l'avenir
Rencontre avec les Premières Nations (1)	
7 juin 2021 – Rencontre avec Timiskaming First Nation (10 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet Horne 5
Rencontre avec le secteur récréotouristique (1)	
16-06-2021 – Appel avec le Club Quad (2 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du projet Horne 5

Rencontres de consultation effectuées par Ressources Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2021

2020	Thèmes abordés
Rencontres virtuelles avec les médias (2)	
10 novembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Falco procède au lancement de sa vidéo corporative La vidéo présente le projet Horne 5, situé au cœur de la ville de Rouyn-Noranda. L'équipe de Ressources Falco avec son approche innovante, son écoute attentive et ayant à cœur de minimiser les impacts environnementaux et sociaux dans une perspective de développement durable, propose de développer un projet d'envergure et qui sera la fierté des citoyens de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.
27 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> - Falco conclut des ententes avec Glencore Financement de 10 M\$ par voie de débenture convertible et ententes d'écoulement qui, selon les termes, fera en sorte que Glencore achètera de Falco les concentrés de cuivre et de zinc produits durant la durée de vie de la mine Horne 5. Mise à jour du projet Horne 5 : Plan de travail avec Glencore, mise à jour des paramètres financiers du projet, de l'analyse économique et de l'échéancier du projet Horne 5. Poursuite des efforts afin de compléter le travail nécessaire pour répondre aux requêtes du gouvernement en lien avec le dépôt initial de l'étude d'impact sur l'environnement et d'amorcer le processus d'audiences publiques du BAPE à la moitié ou vers la fin de 2021.5 La Société travaillera de concert avec ses conseillers financiers afin d'obtenir le financement nécessaire au développement du projet Horne 5.
Séances virtuelles d'information (3)	
9 décembre 2020 – ICM – Section Rouyn-Noranda	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet Horne 5
9 novembre 2020 – Conseil de ville de Rouyn-Noranda	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la vidéo corporative et mise à jour du projet Horne 5
27 octobre 2020 – CCIRN (~36 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du projet Horne 5
Rencontres du Comité consultatif (3)	
2 novembre 2020 (13 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Retour sur l'entente de prêt et les ententes d'écoulement conclues avec Glencore - Retour sur le lancement de la vidéo corporative du projet Horne 5 - Sondage à la population
26 mai 2020 (16 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - État de référence des indicateurs sociaux du projet Horne 5 – Protocole de suivi des composantes sociales - En préparation pour le BAPE (études en cours, etc.)
4 février 2020 (17 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de fermeture du parc à résidus (sujet technique) - Impacts du projet Horne 5 sur l'utilisation du territoire (motoneigistes, quads, tracé des conduites, piste cyclable, parc à résidus, chasseurs, trappeurs, érablières, transport du stérile, lacs Dufault et Duprat) - Réflexion sur la cohésion sociale

Rencontres de consultation effectuées par Ressources Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2020 (suite)

2020	Thèmes abordés
Rencontres privées avec des citoyens (7)	
26 novembre 2020 – Rencontre avec un chasseur à proximité des IGRM	- Présentation du projet Horne 5, discussion sur les activités à venir, l'utilisation du territoire et le tracé des conduites de résidus
26 novembre 2020 – Rencontre avec des propriétaires d'une érablière à proximité des IGRM	
12 novembre 2020 – Rencontre avec des représentants du Regroupement des Locataires des Terres publiques du Québec	
29 septembre 2020 – Rencontre avec un chasseur à proximité des IGRM	
10 mars 2020 – Rencontre avec des propriétaires d'une érablière à proximité des IGRM	
6 février 2020 – Rencontre avec des chasseurs à proximité des IGRM	
5 février 2020 – Rencontre avec un trappeur à proximité des IGRM	
Rencontre Table interministérielle (1)	
13 juillet 2020 – Représentants du MERN, MELCC, MTQ, MFFP (21 participants)	- Présentation du projet Horne 5 : Exploitation minière; traitement du minerai; infrastructures; gestion des résidus; processus d'autorisation; enjeux de mise en valeur; enjeux de recevabilité; autres enjeux miniers; IGRM; relations avec la communauté; retombées économiques; prochaines étapes
Rencontres avec les ONG (Golder, OBVT, OBVAJ, SESAT, CREAT, VRN) (3)	
16 juin 2020 (15 participants)	- Présentation et discussion des impacts du projet Horne 5 sur l'eau (eaux de surface et souterraines), études de bris de digues et de conduites, etc.
9 juin 2020 (15 participants)	
2 juin 2020 (15 participants)	
Rencontre avec Ville et villages en santé Rouyn-Noranda (VVS R-N) (1)	
13 mars 2020 (3 participants)	- Discussion sur la façon dont Falco et son Comité logement pourraient s'intégrer et collaborer aux activités sur le logement (concertation logement et habitation Rouyn-Noranda, forum logement)
Plusieurs autres rencontres avec la Ville de Rouyn-Noranda (VRN) et autres parties prenantes (ex. : instances gouvernementales, organismes environnementaux et récréotouristiques)	- Écocentre, Centre de tri, passage des conduites de dénoyage, droits de passage, terrains de soccer, etc.

Rencontres de consultation effectuées par Ressources Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2020 (suite)

2019	THÈMES ABORDÉS
Rencontres citoyennes (2)	
2 décembre 2019 – Rencontre avec les résidents des quartiers Noranda-Nord–Lac Dufault (~50 participants)	- En tant que proches voisins des installations du projet Horne 5 (Complexe minier Horne 5 [CMH5] ou installations de gestion des résidus miniers [IGRM]), séance d'information sur le projet et ses composantes afin de favoriser le dialogue et répondre aux questions et préoccupations des citoyens
29 octobre 2019 – Rencontre avec les résidents des quartiers D'Alembert et lac Duprat (~26 participants)	
Rencontres du Comité consultatif (3)	
10 septembre 2019 (18 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Protection de la source d'eau potable (sujet technique) - Portrait général sur la prévision de la main-d'œuvre et politique d'embauche - Présentation par la Mosaïque – portrait des nouveaux arrivants et services offerts - Retour sur la situation du logement - Programme de suivi des impacts sociaux – indicateurs psychosociaux
4 juin 2019 (16 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du plan de consultation et d'interaction avec le milieu pour 2019 - Sismicité et vibration - Préoccupations sociales traitées dans l'ÉIE et mesures d'atténuation ou engagements prévus - Sélection des problématiques sociales prioritaires - Programme de suivi des impacts sociaux et méthodes d'enquête
5 février 2019 (13 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des participants (tour de table) - Mandat, objectif et mode de fonctionnement du Comité consultatif - Présentation du code de déontologie et confidentialité – discussion et approbation - Introduction (sommaire du projet Horne 5 et mise à jour du processus de consultation) - Thèmes des rencontres – tour de table pour s'enquérir des préoccupations et des sujets prioritaires à aborder lors des rencontres subséquentes - Calendrier des rencontres
Rencontres privées avec des citoyens (2)	
29 octobre 2019 – Rencontre avec un citoyen touché ou à proximité du tracé des conduites	- Tracé des conduites de résidus sur ou à proximité de terrains privés
28 octobre 2019 – Rencontre avec des citoyens touchés ou à proximité du tracé des conduites	- Tracé des conduites de résidus sur ou à proximité de terrains privés

Rencontres de consultation effectuées par Ressources Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2020 (suite)

2019	Thèmes abordés
Rencontres avec le secteur récréotouristique (4)	
13 décembre 2019 – Rencontre de coordination avec le Club Motoneigiste, le Club Quad, le Club de golf Noranda, le MTQ et la VRN (14 participants)	- Tracés des conduites, droits de passage et travaux de caractérisation des sols
11 décembre 2019 – Rencontre avec le Club de golf Noranda	
4 octobre 2019 – Rencontre avec le Club de golf Noranda (3 participants)	
27 septembre 2019 – Rencontre avec le Club Motoneigistes et le Club Quad (5 participants)	
Rencontres avec la VRN (3)	
28 octobre 2019 (8 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Tracé des conduites - Centre de tri - Travaux de caractérisation des sols sur les lots de la ville - Travaux géotechniques débutant le 28 octobre - Suivi du bail, etc.
18 juillet 2019 (~11 participants)	- Protection de l'eau potable
3 juin 2019 (7 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du projet Horne 5; mise à jour du tracé des conduites de résidus vers le site Norbec, de certains travaux et de l'emplacement d'infrastructures; tracé des conduites d'eau fraîche vers le lac Rouyn, enlignements généraux notamment pour les tuyaux le long de la piste cyclable; centre de tri; travaux de caractérisation des sols sur les lots de la VRN; travaux géotechniques pour piliers de couronne au site Quémont; TIAM - Mise à jour du projet, échancier et activités de consultation - Permis de dénoyage et processus d'ÉIE - Consultation des parties prenantes - Protection de la source d'eau potable – lac Dufault - Terrains de soccer
Rencontre avec la SESAT (1)	
17 janvier 2019 (6 participants)	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet Horne 5 - Processus d'évaluation environnementale - Développement du parc à résidus - Qualité des eaux souterraines - Eaux de surface et sédiments - Hydrogéologie - Points de vue et paysage - Prochaines étapes
Rencontres avec des instances gouvernementales	- Présentation du projet Horne 5, de l'ÉIE, des enjeux et préoccupations, du projet de compensation pour la perte d'habitat du poisson, de l'utilisation du territoire, etc.

Rencontres de consultation effectuées par Ressources Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2020 (suite)

2018	Thèmes abordés
Rencontres avec REVIMAT (2)	
7 novembre 2018 (6 participants)	- Rencontre technique sur le fonctionnement du parc à résidus Norbec et ses impacts
13 juillet 2018 (7 participants)	- Mise à jour du projet Horne 5 et présentation de l'ÉIE
Rencontre avec le ROC-RN (1)	
10 octobre 2018 (6 participants)	- Présentation du projet Horne 5 et discussion sur les opportunités de collaboration
Rencontre avec l'OBVT (1)	
23 août 2018 (7 participants)	- Présentation de l'ÉIE
Rencontre avec VVS R-N (1)	
22 août 2018 (6 participants)	- Présentation du projet Horne 5 et ses enjeux sociaux
Rencontre avec le CREAT (1)	
28 juin 2018 (6 participants)	- Mise à jour du projet Horne 5 et présentation de l'ÉIE
Rencontres avec les communautés autochtones (2)	
30 mai 2018 – Rencontre avec Pikogan (6 participants)	- Mise à jour du projet Horne 5 et visite des sites
28 mai 2018 – Rencontre avec Timiskaming First Nation	- Présentation du projet Horne 5 et discussion sur les opportunités de collaboration
Rencontres avec les établissements d'enseignement supérieur (4)	
25 avril 2018 – Rencontre avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (4 participants)	- Présentation de l'approche innovation du projet Horne 5
19 avril 2018 – Rencontre avec l'UQAT, département d'ingénierie (4 participants)	- Échanges sur ce que le département d'ingénierie de l'UQAT fait et discussion sur les besoins futurs de main-d'œuvre pour le projet Horne 5
10 avril 2018 – Rencontre avec la CSRN (4 participants)	- Discussion à propos d'un éventuel protocole d'entente pour la formation
29 mars 2018 – Rencontre avec le Cégep de Thetford Mines	- Échange potentiel de services
Rencontres publiques ou ciblées (3)	
8 novembre 2018 – Rencontre avec l'Association des riverains du lac Duprat (~14 participants)	- Présentation du projet et des mesures de mitigation
21 juin 2018 – Soirée portes ouvertes (~157 participants)	- Événement public portant sur l'ÉIE (composantes du projet, etc.) – Pour présenter les impacts et répondre aux questions des citoyens
6 juin 2018 – Rencontre avec le Conseil de quartier D'Alembert (11 participants)	- Présentation du projet Horne 5 et son ÉIE

Rencontres de consultation effectuées par Ressources Falco dans le cadre du projet Horne 5, 2018-2020 (suite)

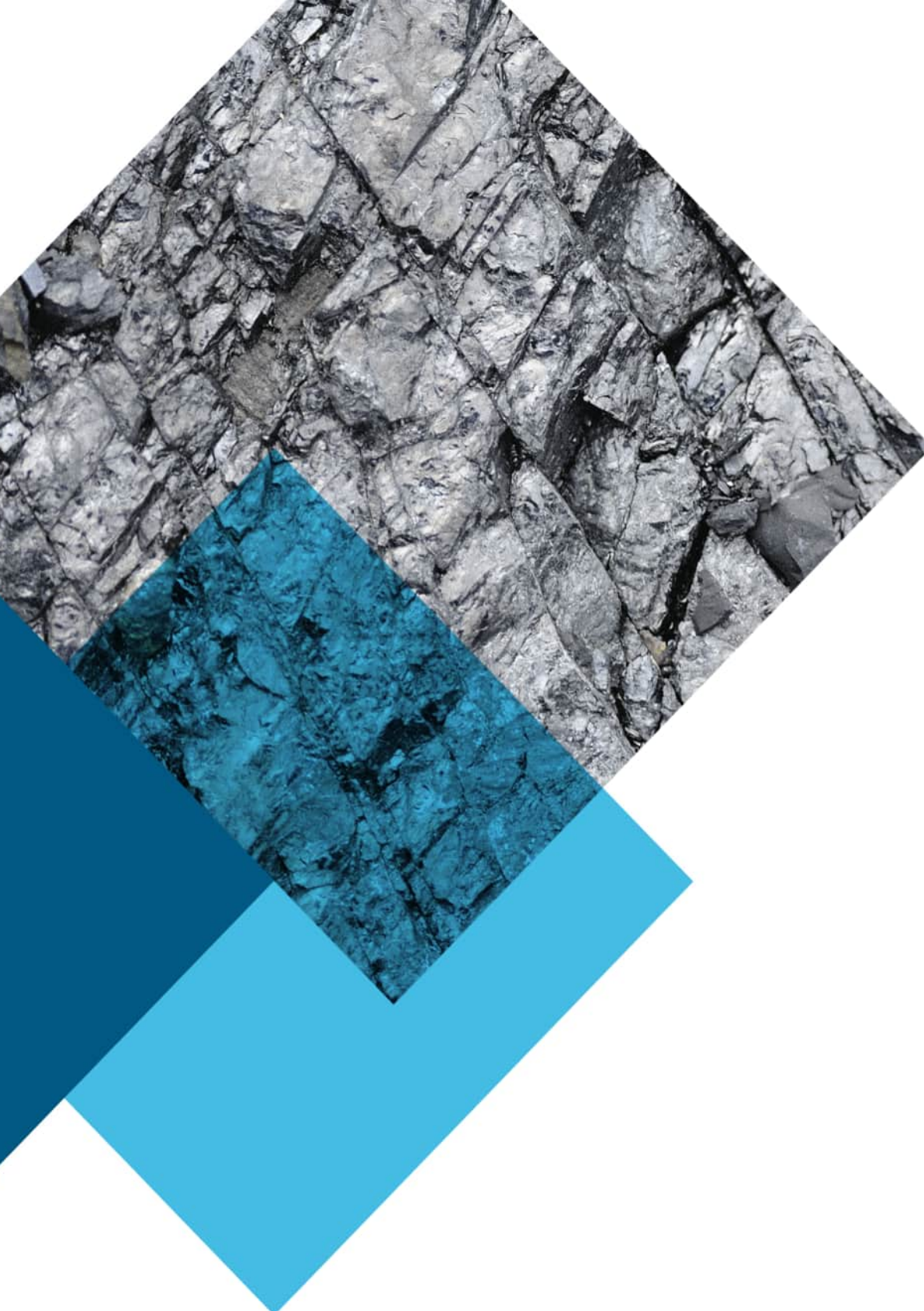
2018	Thèmes abordés
Nombreuses autres rencontres avec des instances municipales, gouvernementales, récréotouristiques, etc.	- Présentation du projet Horne 5 et de ses impacts, utilisation du territoire, etc.

Annexe 3

Rapport détaillé : État de référence des composantes sociales – WSP,
décembre 2021



Cette annexe du rapport de SNC Lavalin (2021) a été retirée puisque son contenu est présenté de façon intégrale à l'annexe 4 du Dépôt d'informations et d'études de support à l'analyse du Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda



SNC-LAVALIN

5500, boul. des Galeries
Québec (Québec) Canada G2K 2E2
418 621 9700
www.snclavalin.com

